

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION	HONORAIRES BAILLEUR TTC ¹
Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	7,20%
Locaux meublés	7,20%
Locaux commerciaux	7,20%
Locaux professionnels	7,20%
Locations saisonnières	7,20%
Biens ruraux	7,20%
Terrains	7,20%
Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt ...)	7,20%
Immeuble entiers	7,20%
Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	2,94 % GLI 3,50 % GRL
Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance ...)	Sur demande et devis

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire

Cabinet SAUVAGE GESTION
RSC Rouen B 413 189 937
SARL au Capital de 200 000 €
Adhérent n°100557B
Carte professionnel :
CPI 7606 2016 000 006 799
N° OIAS : 14007044
Code APE : 6832 A
N° TVA Intracommunautaire
FR 33413 189 937

LOCATIONS ACCESSOIRES A LA GESTION	HONORAIRES TTC	
Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)	BAILLEUR	LOCATAIRE
- Entremise et négociation	- de 10 m ² à 19 m ² : 6,50 € du m ² - de 20 m ² à 29 m ² : 4,50 € du m ² - de 30 m ² à 39 m ² : 2,50 € du m ² - de 40 m ² à 49 m ² : 1,50 € du m ² - au-delà de 50 m ² : offert	
- Visite, - Constitution du dossier du locataire, - Rédaction du bail ²	- de 10 m ² à 59 m ² : 8,50 € du m ² - de 60 m ² à 79 m ² : 7,50 € du m ² - de 80 m ² à 89 m ² : 7 € du m ² - de 90 m ² à 110 m ² : 6,50 € du m ² - au-delà de 111 m ² : 5,50 € du m ²	
- Etat des lieux location vide ²	3 € du m ²	3 € du m ²
- Etat des lieux location meublée ²	3 € du m ²	3 € du m ²
Locaux de droit commun	BAILLEUR	LOCATAIRE
- Négociation, rédaction de bail	12 % du loyer annuel TTC	24 % du loyer annuel TTC
- Etat des lieux	2 € du m ²	2 € du m ²
- Rédaction de bail seule	1 000 € TTC	1 000 € TTC
Locaux commerciaux	BAILLEUR	LOCATAIRE
- Négociation, rédaction de bail	12 % du loyer annuel TTC	24 % du loyer annuel TTC
- Etat des lieux	2 € du m ²	2 € du m ²
- Rédaction de bail seule	1 000 € TTC	1 000 € TTC
Locaux professionnels	BAILLEUR	LOCATAIRE
- Négociation, rédaction de bail	12 % du loyer annuel TTC	24 % du loyer annuel TTC
- Etat des lieux	2 € du m ²	2 € du m ²
- Rédaction de bail seule	1 000 € TTC	1 000 € TTC
Autres locaux	70 € TTC	70 € TTC
(garage, parking ...)	l'unité de stationnement	l'unité de stationnement
- Négociation, rédaction de bail	12 % du loyer annuel TTC	24 % du loyer annuel TTC
- Etat des lieux	2 € du m ²	2 € du m ²
- Rédaction de bail seule	1 000 € TTC	1 000 € TTC
Autres locaux	70 € TTC	70 € TTC
(garage, parking ...)	l'unité de stationnement	l'unité de stationnement